



## Compte rendu du conseil d'école n°2 Maternelle de Nolay fait le mardi 31 janvier 2023

Maternelle :  
[0210744V@ac-dijon.fr](mailto:0210744V@ac-dijon.fr)  
Tel : 03.80.21.71.42  
Rue Grange Champion  
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h30

- **Présents :**

- \* École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes).
- \* Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bacus, Mmes Roy et Boulet
- \* Mairies : Mmes Bagou et Nicolas (mairie Nolay), Mme Amiot (Eperully), Mme Deguin (Cormot-Vauchignon), Mme Dumont (Aubigny-la-Ronce) et M Babouillard (Créot)

**Personnes excusées :**

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune), Mme Rebouillat (enseignante RASED), Mmes Lemoine et Mestre-Vasseur (RPE).

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est M Bacus qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à la Communauté d'Agglomérations de Beaune et à l'Inspection.

- **Campagne d'évaluation des écoles : calendrier**

La première phase d'évaluation interne est terminée. La seconde phase qui consistera à une évaluation externe se déroulera du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2023. Lors de celle-ci, trois évaluateurs externes, après lecture de notre compte rendu de la première phase, viendront à l'école les lundi 27 et mardi 28 février pour observer le fonctionnement des écoles sur le temps scolaire et préscolaire, s'entretenir avec le personnel de l'équipe pédagogique et éducative, des parents d'élèves, des personnes représentant la Mairie de Nolay et la Communauté d'Agglomération.

Tous les acteurs ayant participé à cette campagne d'évaluation seront invités un soir de la semaine suivante à la présentation orale des résultats faite par les évaluateurs externes.

- **Effectifs à la rentrée de septembre 2023 – Campagne d'inscription**

Compte tenu des effectifs annoncés à la rentrée prochaine, aucune fermeture de classe n'est annoncée pour l'école maternelle de Nolay.

Les effectifs attendus sont les suivants (modifications apportées suite aux retours de quelques mairies après le premier conseil d'école) : 11 TPS, 18 PS, 18 MS et 18 GS soit un total de 65 élèves.

La campagne d'inscription pour les futurs nouveaux élèves aura lieu du 3 avril au 2 mai 2023 à la mairie de Nolay. Des précisions sur le passage administratif des GS (école maternelle de Nolay) au CP (école élémentaire de Nolay) seront apportées

prochainement par la mairie

Mme Fillion-Martin Annie, ATSEM à l'école, partira en retraite à la fin de cette année scolaire. L'équipe pédagogique et éducative souhaite l'embauche d'une nouvelle personne ayant le même nombre d'heure (temps ATSEM) pour remplacer Mme Fillion-Martin l'année prochaine. Mme Bagou communiquera la réponse de la mairie à l'équipe enseignante mi mars au plus tard.

Il a été constaté pendant les groupes de travail pour l'évaluation interne que le manque de personnel (absences non remplacées...) impactait fortement le climat scolaire, la réussite et la sécurité des élèves. L'équipe enseignante souhaiterait donc également que la mairie remplace automatiquement et intégralement les ATSEM en cas d'arrêt maladie de ces dernières.

#### - **Rencontres parents / professeur**

Les rencontres parents-professeur auront lieu courant mars. Un mot sera prochainement distribué dans les cahiers pour que tous les parents puissent s'inscrire.

Concernant les parents séparés, les enseignantes rencontreront les parents ensemble ou séparément selon leur choix (qu'ils devront préciser à l'enseignante).

Le carnet de suivi et les travaux des élèves seront remis aux parents lors de cette rencontre dont le but principal est de faire un point sur la scolarité de leur enfant et trouver ensemble des solutions pour le faire progresser à son rythme dans les différents domaines d'apprentissage.

#### - **Projets, sorties, spectacles et événements : ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir**

\* L'exercice attentat-intrusion du lundi 28 novembre avait pour but de se confiner et s'est très bien déroulé. Les élèves, préparés en amont, ont parfaitement respecté les consignes et joué le jeu (exercice présenté sous forme de jeu aux élèves) : suivre leur enseignante en silence jusqu'au lieu de confinement et rester silencieux jusqu'à la fin de l'exercice qui a duré plusieurs minutes.

Les prochains exercices de sécurité se dérouleront le 3 février ( 2ème exercice incendie avec date connue des enseignantes mais pas l'horaire), le 3 avril (exercice PPMS : alerte tempête) et au mois de juillet (date et horaires inconnus des enseignantes).

\* Depuis le début de la période 2, les élèves de GS rejoignent Mme Peultier pour travailler sur les dangers domestiques de la maison et l'éveil aux langues (anglais et LSF). Ce travail se poursuivra tout au long de l'année en élargissant les dangers à ceux extérieurs. De plus, un travail sur le classement des albums de la bibliothèque de l'école débutera à la période 4. Ce temps de décroisement (de 15h à 15h30) permet à Mme Fauvé et Mme Duverger de travailler en petits groupes avec les MS et ainsi de mieux répondre aux besoins des élèves.

\* Mme Duverger souhaiterait visiter le centre de secours de Nolay avec les élèves de sa classe avant la fin de l'année.

\* Le spectacle qui a eu lieu à l'école le 5 décembre a beaucoup plu aux enfants. Ce fut un moment de partage calme, apaisant et poétique.

\* Malgré l'hiver, Mme Peultier continue son "projet jardinage" : expériences de plantation faites en classe, observations de la nature dans les jardins de l'école, travail dans le jardin pédagogique...

- \* Début janvier, M Augé, papa de Victor et boulanger, a fait la surprise d'offrir des galettes à l'école ce qui a ravi les papilles des enfants (et des adultes).
- \* Tous les élèves de l'école maternelle se sont réunis dans la salle de motricité le mardi 31 janvier pour se souhaiter une bonne année sous forme de chansons et poème appris dans chaque classe et pour partager un moment de convivialité en dégustant les galettes cuisinées à l'école puis en dansant tous ensemble.
- \* Les GS se sont déjà rendus deux fois à la bibliothèque municipale de Nolay en janvier pour choisir des livres, comprendre le fonctionnement et assister à une lecture d'histoire en langue des signes par la bibliothécaire (Mme Mahé) et ils s'y rendront une dernière fois le 3 mars pour rendre les livres empruntés. La classe de Mme Fauvé y ira également trois fois (mars, avril et mai). La classe de Mme Peultier s'y rendra quant à elle deux fois en juin/juillet.
- \* Tous les élèves de l'école pourront venir déguisés le lundi 20 mars pour fêter le jour du printemps.
- \* La traditionnelle photo de classe aura lieu le lundi 27 mars.
- \* La classe de Mme Duverger est comme chaque année inscrite au "Rallye des mathématiques" qui a pour objectif de prendre goût à la recherche. Cela se déroulera sur deux périodes (du 6 au 15 mars puis du 5 au 9 juin) durant lesquelles les élèves devront résoudre trois problèmes en coopérant.
- \* La rencontre sportive avec les écoles maternelles de Santenay, Baubigny et Ivry-en-Montagne aura lieu le 5 juin au Cosec de Nolay. Pour que cette rencontre puisse se faire, les enseignants auront besoin d'un maximum de parents volontaires pour accompagner les élèves, gérer un groupe d'élèves, gérer un atelier, installer puis ranger les ateliers...
- \* Le spectacle de fin d'année des écoles maternelle et élémentaire aura lieu le mardi 20 juin. Les enseignants espèrent que cela pourra se faire comme les années précédentes sous les halles de Nolay. Une demande devra être adressée en mairie au plus vite pour cela.
- \* Une exposition des travaux faits par les élèves en faveur de l'action "Un dessin contre la faim" sera organisée le mardi 4 juillet dans la salle de motricité de l'école. Cette exposition sera l'occasion pour les élèves d'expliquer leur travail mais également de sensibiliser leur famille au problème de la faim dans le monde et ses raisons. Le prix d'entrée sera libre et la somme récoltée ce soir là sera reversée intégralement à l'association "Action contre la faim".
- \* L'équipe enseignante a expliqué qu'elle rencontrait des difficultés pour organiser une sortie de fin d'année pour des raisons budgétaires et géographiques. En effet, les devis des transporteurs ont beaucoup augmenté et la disponibilité des cars pour des sorties dépassant les heures scolaires est fortement réduite. L'association des parents d'élèves (représentée par M Bacus au conseil d'école) ayant pris connaissance de ce problème a annoncé qu'elle prendrait en charge le coût du transport. L'équipe enseignante peut donc envisager une des deux sorties sélectionnées: La ferme pédagogique des animaux des petits bois ou Bibracte.

*L'équipe enseignante rappelle que les dons à la coopérative scolaire peuvent être faits tout au long de l'année et que les événements de l'école (photos et/ou vidéos) sont publiés sur le site de l'école : <http://mat-nolay-21.ec.ac-dijon.fr/>*

- **Bilan de la coopérative scolaire**

A ce jour, il y a 2 328,24€ sur le compte de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie la Commune d'Aubigny la Ronce pour son don de 12€ (vente de livres de l'ancienne bibliothèque de cette commune).

- **Demandes de subvention et de travaux**

\* Une demande de subvention sera faite à la mairie de Nolay afin d'anticiper un projet de sortie au Centre Eden durant l'année scolaire 2023-2024.

\* Les représentants des mairies autres que Nolay ont rappelé la possibilité pour les écoles de faire des demandes de subvention exceptionnelle pour la réalisation de projets.

\* Mme Bagou informe que le projet d'installer un préau dans la cour de récréation est en cours de réflexion. Il ne reste plus qu'à choisir parmi les diverses propositions et devis reçus en fonction des critères suivants : sécurité, entretien, durabilité et prix.

\* Pour des raisons de sécurité, la cave de l'école maternelle doit être vidée en partie. Mme Bagou souhaiterait que l'équipe enseignante soit présente ce jour là afin de dire à l'équipe du service technique ce qu'elle souhaite conserver ou non. Mme Peultier doit contacter M Benoît pour fixer rapidement une date avec lui.

Fin du conseil d'école à 20h55